



INSCRIPTION 2026/2027

Blandy Champeaux

ADHÉSION :	individuelle	15 €
	famille	20 €

PARTICIPANT

NOM - Prénom :

Date de naissance : _____ Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

Adresse :

CP : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

RESPONSABLE LÉGAL POUR LES MINEURS

NOM - Prénom :

Téléphone : _____ Courriel : _____

Activités	Intervenant	Tarif Blandy	TOTAL
Atelier autour de la musique	Cyril BECK	120 €	
Atelier chant	Colette HANNETON	110 €	
Atelier éveil musical 3-5 ans	Cyril BECK	120 €	
Atelier de groupe (pour les élèves)	Mathias BERNHEIM/Cyril BECK	60 €	
Atelier découverte des instruments 6-10 ans	Cyril BECK	120 €	
Atelier "le corps au service de la voix"	Cyril BECK	120 €	
Atelier musiques actuelles	Célian FAIVRE	100 €	
Batterie	Mathias BERNHEIM	450 €	
Chorale adultes	Jean-Philippe HANNETON	100 €	
Chorale enfants	Colette HANNETON	100 €	
Ensemble de percussions Batucada	Mathias BERNHEIM	100 €	
Flûte et formation musicale	Colette et JP HANNETON	110 €	
Groupe instrumental "Les Baladins"	Jean-Philippe HANNETON	100 €	
Guitare	Cyril BECK	450 €	
Piano	Carole ALLAIRE	450 €	

Activité multisport enfants du primaire	Sandrine LANDRY	90 €	
Badminton	Gémila FOURÉ	adhésion *	
Balades découvertes	JP HANNETON , J. FERNIQUE	adhésion *	
Fitball	Stéphanie LAGARDETTE	100 €	
Gymnastique senior (1h ou 2h)	Stéphanie LAGARDETTE	100 €	
Renforcement musculaire	Sandrine LANDRY	100 €	
Yoga	Stéphanie LAGARDETTE	130 €	
Yoga	Alexandra BOURGEOIS	130 €	

Activités manuelles	Marcelle GERMAIN	adhésion *	
---------------------	------------------	------------	--

Secourisme (à la demande, règlement sur place, date à venir)	30 €	
--	------	--

règlement CB ou chèque à l'ordre de CCRB

(possibilité de régler en plusieurs fois, chèques à remettre à l'inscription datés avec les dates d'encaissement au dos)

TOTAL =

Banque : _____ n° chèque : _____ date enc. : _____
 Banque : _____ n° chèque : _____ date enc. : _____
 Banque : _____ n° chèque : _____ date enc. : _____
 Banque : _____ n° chèque : _____ date enc. : _____

2 cours d'essai sont proposés après lesquels votre inscription sera validée

en cas d'arrêt de l'activité, nous ne pourrions accorder le remboursement au prorata des cours non effectués qu'en cas de force majeure : maladie longue durée, perte d'emploi, déménagement